

Déclaration liminaire CDEN 1^{er} mars 2016

A en croire la ministre, il y aurait déjà eu plus de 38 000 postes créés dans l'Education Nationale depuis 3 ans. Cependant, les annonces d'abondance ne font pas tout au regard de la réalité. En dépit des annonces budgétaires enthousiastes, c'est bien le pacte de responsabilité qui s'applique dans l'Education nationale, le premier des impératifs que s'est donné le gouvernement étant de faire baisser la masse salariale.

10 ouvertures pour 20 fermetures définitives

Notre département n'échappe pas à ce démantèlement progressif de l'école de la République et à la dégradation des conditions de travail des enseignants. Le CSTD du 23 février 2016 engendre 20 fermetures définitives pour seulement 10 ouvertures de postes « classe »

De nombreuses écoles travaillent et continueront à travailler avec des effectifs dépassant les 25 élèves de moyenne avec parfois 30 élèves pour certaines classes et pour d'autres des triples ou des quadruples niveaux avec des effectifs inacceptables, et souvent sans RASED !!!!

Par ailleurs cette carte scolaire constitue une seconde attaque, après celle de l'année dernière, des "petites" écoles communales et des RPI (6 fermetures). Même si les effectifs de certains RPI sont faibles, Force Ouvrière, qui défend le service public de proximité, rejette fortement la désertification de ceux-ci en milieu rural comme souhaite l'organiser le gouvernement.

3 postes de RASED

Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles. *Les problèmes de comportement se multiplient dans les classes, aggravés par une gestion toujours plus compliquée de toutes les particularités des élèves. L'absence de classes spécialisées et l'absence d'intervention du RASED que les trois postes supplémentaires ne sauraient réduire mettent de plus en plus d'élèves et de maîtres en souffrance.*

Pour la FNEC-FP-FO, la « plus-value » pédagogique c'est réduire les effectifs de classe, c'est rétablir les RASED, c'est créer des postes dans les établissements spécialisés !

4 postes pour la refondation de l'école...!!!! 3 « PDMQDC », 1 TPS

La FNEC-FP-FO a dénoncé lors du CTSD le fait que le DASEN soit contraint de réserver des postes « PDMQDC » (plus de maîtres que de classes, +3) quand ils seraient nécessaires pour annuler des fermetures de classes prévues ou des ouvertures nécessaires. Les modalités d'affectations des enseignants sur ces postes étiquetés sont d'ailleurs extrêmement inquiétantes.

Sans remettre en cause l'investissement des collègues qui occupent ces postes et leur volonté de mener à bien leur mission et au-delà de toutes les justifications pédagogiques, les dispositifs « PDMQDC » s'inscrivent dans un processus. Ils remettent en cause les garanties statutaires et l'implantation des classes ordinaires.

LA DIFFERENCE C'EST L'INDEPENDANCE : J'ADHERE

Le profilage de postes s'inscrit dans une politique de contractualisation, d'individualisation et de mise en concurrence des personnels qui remet en cause les droits collectifs des agents et ne garantit plus le traitement égalitaire de tous les enseignants, le barème devant être l'unique élément d'affectation...

Il est d'ailleurs particulièrement étonnant de créer des dispositifs d'accueil des moins de 3 ans (+1) tout en continuant de refuser de les comptabiliser dans les effectifs, alors qu'ils sont accueillis dans des conditions décentes dans de nombreuses écoles du département. Par ce dispositif, il s'agit d'accueillir les - moins de 3 ans et de créer des postes dans lesquels notre statut est particulièrement volatile.

4 fusions d'écoles

La FNEC-FP-FO continue de s'opposer aux fusions d'écoles qui ne constituent qu'une étape dans la mise en œuvre des réformes gouvernementales visant à créer des établissements autonomes dans le premier degré. Les fusions d'écoles, qui plus est, permettront à terme de « lisser » les effectifs et donc de rendre des postes ce qui se produit à Bourges Auron (- 1 après fusion).

C'est également, très clairement, l'avenir de l'école maternelle qui est en jeu.

La FNEC-FP-FO, qui s'est opposée à la fusion des écoles de Trouy, note que celle-ci a été suspendue.

7 ouvertures conditionnelles et 5 fermetures révisables

La FNEC-FP-FO s'oppose autant aux fermetures de rentrée qu'aux mesures « conditionnelles » qui sont bien souvent des hochets utilisés pour désamorcer les mobilisations d'enseignants et parents d'élèves pour défendre leur école. Par ailleurs ces mesures conditionnelles ne permettent pas aux collègues en poste d'appréhender avec sérénité la rentrée prochaine. Enfin les ouvertures conditionnelles ne pourront apparaître au mouvement empêchant ainsi les collègues de les obtenir.

6 votes contre (FNEC-FP-FO et FSU) et 4 abstentions (UNSA)

La FNEC-FP-FO qui ne juge que par les faits fait part de l'insuffisance de la dotation pour notre département eu égard aux promesses gouvernementales et aux besoins réels sur le terrain évoqués par nos collègues. La carte scolaire présentée ne répond donc en rien aux attentes.